



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

10-250-13 Ouverture de la séance

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

10-251-13 Ordre du jour

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 10-250-13 Ouverture de la séance
 - 10-251-13 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 10-252-13 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 10-253-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un système de caméras de surveillance au Parc Aumais et à l'enclos municipal – Appel d'offres public
 - 10-254-13 Renouvellement du protocole d'entente relatif au stage de sensibilisation au sein de la Sécurité publique
- 7. Développement communautaire**
 - 10-255-13 Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement <Fête d'hiver – Noël sur la rue Sainte-Anne> le dimanche 1^{er} décembre 2013
 - 10-256-13 Plaque de reconnaissance pour le Macdonald High School
 - 10-257-13 Aménagement du Parc Crevier
 - 10-258-13 Programme annuel de reconnaissance – Témoignages de la bibliothèque
 - 10-259-13 Demande pour un poste de collecte de dons du Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue – 30 novembre et 1^{er} décembre 2013
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
 - 10-260-13 Demande de dérogation mineure permettant l'installation d'un babillard électronique avec identification commerciale, d'une hauteur totale

dépassant la hauteur maximale autorisée par le règlement de zonage 533 pour le lot 1 556 781

- 10-261-13 Demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture
- 10-262-13 Demande d'exemption à l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses.

- 10-263-13 Octroi de contrat pour la fourniture de luminaires DEL – Appel d'offres sur invitation
- 10-264-13 Fourniture de sel de déglacage saison 2013-2014

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

- 10-265-13 Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l'Hôtel de ville
- 10-266-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation avec système de pondération et d'évaluation des offres – Services professionnels d'ingénierie du projet de construction d'un carrefour en « T » à l'intersection de la voie de service nord de l'autoroute #40 et du chemin Sainte-Marie

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

- 10-267-13 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

- 10-268-13 Adoption des comptes

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 10-269-13 Adoption du règlement numéro 757 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 10-270-13 Adoption du règlement numéro 510-132 relatif au stationnement sur les rues Aumais, Meloche, et boulevard Industriel

16. Dépôt de documents**17. Levée de la séance**

- 10-271-13 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 36 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remercie les membres du conseil municipal pour leur implication des quatre dernières années;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande si la résolution 10-262-13 peut être lue immédiatement;
M. Labelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'y a-t-il au 79 rue Sainte-Anne?; ▪ Non pavage de la côte de la Montée Sainte-Marie; ▪ Que veut dire la résolution 10-261-13.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2013-09-05	<i>Maire</i>	Aide financière – Projet Développement des Collections – Acquisitions	<i>Maka Kotto Ministre de la Culture et des Communications</i>
2013-09-13	<i>Lucie Gendron Greffière</i>	Réglementation relativement à la sécurité ferroviaire	<i>Francis Scarpaleggia Député de Lac St-Louis</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL**10-252-13 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 septembre 2013;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 septembre 2013.

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10-253-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un système de caméras de surveillance au Parc Aumais et à l'enclos municipal – Appel d'offres public
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 18 septembre 2013;

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur à la Sécurité publique à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un système de caméras de surveillance au Parc Aumais et à l'enclos municipal au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'octroyer le contrat à la compagnie *Norbec Communication* pour un montant de 18 079,82 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un système de caméras de surveillance au Parc Aumais et à l'enclos municipal.

D'autoriser la dépense de 18 079,82 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-50-641 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-254-13 Renouvellement du protocole d'entente relatif au stage de sensibilisation au sein de la Sécurité publique
--

ATTENDU QUE le Protocole d'entente relatif au stage de sensibilisation au sein de la sécurité publique entre la Ville de Sainte-Anne et le programme de techniques policières du CEGEP John Abbott College ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'accueillir des étudiants en techniques policières du Cégep John-Abbott dans le cadre d'un stage d'observation de 15 heures.

De permettre aux étudiants d'accompagner les agents de sécurité publique en service, le tout selon les modalités qui seront prévues dans une entente entre la Ville et le Cégep pour une période d'un an jusqu'au 31 mai 2014.

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

10-255-13 Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement <Fête d'hiver – Noël sur la rue Sainte-Anne> le dimanche 1^{er} décembre 2013

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement <Fête d'hiver – Noël sur la rue Sainte-Anne> entre les rues Saint-Pierre et du Collège le dimanche 1^{er} décembre 2013 de 12 h à 18 h.

Adoptée à l'unanimité.

10-256-13 Plaque de reconnaissance pour le Macdonald High School

ATTENDU QUE le Macdonald High School est une institution qui enrichit la culture et le patrimoine bâti sur notre territoire depuis une centaine d'années ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'approuver la demande du Macdonald High School Alumni Association à l'effet d'offrir une plaque commémorative pour un montant de 600 \$ et de l'apposer sur le bâtiment du Macdonald High School.

D'autoriser la dépense de 600 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-257-13 Aménagement du Parc Crevier

ATTENDU la résolution 08-203-13 qui autorisait l'acquisition de modules de jeux ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le Directeur des services techniques à dépenser un montant de 18 500 \$ pour l'aménagement du Parc Crevier.

D'autoriser la dépense de 18 500 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 55-136-20-000 du fonds du Maire.

Adoptée à l'unanimité.

10-258-13 Programme annuel de reconnaissance – Témoignages de la bibliothèque
--

ATTENDU le programme annuel de reconnaissance de personnes ayant œuvré de façon significative aux niveaux communautaire et culturel au sein de la population de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer Mme Estelle Lavigne comme récipiendaire pour l'année 2013 suite au choix du Comité pour son engagement remarquable dans le cadre du programme «Témoignages».de la Bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité.

10-259-13 Demande pour un poste de collecte de dons du Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue – 30 novembre et 1er décembre 2013
--

ATTENDU la demande du Comptoir Alimentaire de la Paroisse qui répond aux besoins des démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la tenue d'un poste de collecte de dons, face à l'entreprise Valacta située sur le boulevard des Anciens-Combattants les 30 novembre et 1er décembre 2013.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. **AUTRES SUJETS**

10-260-13	Demande de dérogation mineure permettant l'installation d'un babillard électronique avec identification commerciale, d'une hauteur totale dépassant la hauteur maximale autorisée par le règlement de zonage 533 pour le lot 1 556 781
------------------	---

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 14 septembre 2013 ;

ATTENDU QUE le Cegep John Abbott définira, par un engagement écrit auprès de la Ville, les paramètres d'installation de l'enseigne faisant l'objet de la présente dérogation mineure ;

ATTENDU QUE les CCU du 18 juin 2013 et du 10 septembre 2013 recommandaient au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure permettant l'installation d'un babillard électronique avec une identification commerciale, d'une hauteur totale dépassant la hauteur maximale autorisée par le règlement de zonage 533 pour le lot 1 556 781 du cadastre officiel du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

10-261-13 Demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture

- ATTENDU QUE le projet de la Ville de Montréal visant l'installation d'une conduite d'eau potable le long de la limite est de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue sur le lot 1 556 792 respecte le règlement de zonage 533;
- ATTENDU QUE le site choisi est le seul lot libre de toutes constructions et d'infrastructures, privées ou publiques, permettant l'implantation de la conduite;
- ATTENDU QU' en se basant sur les critères d'évaluations cités à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec*, le site proposé ne cause pas un impact significatif sur les terrains agricoles de l'Université McGill ni sur leurs activités agricoles expérimentales;
- ATTENDU la recommandation favorable du Directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

De recommander l'acceptation de la demande d'autorisation déposée à la *Commission de la protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'installation d'une conduite d'eau potable le long de la limite est de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue sur le lot 1 556 792.

Adoptée à l'unanimité.

10-262-13 Demande d'exemption à l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement

- ATTENDU QUE le Conseil peut exempter de l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement toute personne qui en fait la demande moyennant le paiement d'une somme déterminée par la règle de calcul spécifiée à l'article 5.9 du règlement 533;
- ATTENDU QUE le propriétaire du bâtiment situé au 79, rue Sainte-Anne demande une exemption à l'obligation de fournir des cases de stationnement hors-rue afin de pouvoir changer la vocation de son local commercial, anciennement un salon esthétique, à un restaurant;
- ATTENDU QU' en vertu de l'article 3.6 du règlement 533, un usage esthétique doit fournir une case de stationnement par 21 mètres carrés de superficie du plancher versus une case de stationnement par 10 mètres carrés de superficie de plancher pour un restaurant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'accorder la demande d'exemption à l'obligation de fournir et de maintenir des cases de stationnement moyennant le paiement d'une somme égale à 4 600 \$ pour le 79 rue Sainte-Anne (Lot 1 556 318).

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

9. SERVICES TECHNIQUES**9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.**

10-263-13 Octroi de contrat pour la fourniture de luminaires DEL – Appel d'offres sur invitation

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 10 septembre 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de luminaires DEL au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Paola L. Hawa

D'octroyer le contrat à la compagnie *Franklin Empire Inc.* pour un montant de 50 499,83 \$, taxes incluses, pour la fourniture de luminaires DEL.

D'autoriser la dépense de 50 499,83 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

10-264-13 Fourniture de sel de déglacage saison 2013-2014
--

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a participé au regroupement d'achats avec la Ville de Montréal relativement à la fourniture de sel de déglacage;

ATTENDU QUE suivant les résultats obtenus à la suite de l'appel d'offres, le compagnie *Sifto Canada Corp.* a fourni la soumission la plus avantageuse;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison 2013-2014 à la compagnie *Sifto Canada Corp.*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison 2013-2014 à la compagnie *Sifto Canada Corp.*

D'autoriser une dépense maximale de 10 200 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-330-00-626 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

10-265-13 Décompte progressif - Projet de restauration des façades de l'Hôtel de ville

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation de paiement des architectes Fournier Gersovitz Moss Drolet et Associés signée par M. Nicolas Létourneau, datée du 17 septembre 2013, du décompte progressif numéro 7 relativement aux travaux de restauration des façades de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 127 743,16 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

10-266-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation avec système de pondération et d'évaluation des offres– Services professionnels d'ingénierie du projet de construction d'un carrefour en « T » à l'intersection de la voie de service nord de l'autoroute #40 et du chemin Sainte-Marie

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation avec système de pondération et d'évaluation des offres pour les services professionnels relativement à la préparation d'une étude d'avant-projet incluant la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs du projet de construction d'un carrefour en « T ».

De retenir les critères d'évaluation suivants :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du responsable du projet	30
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	20
Compréhension du mandat	20

D'approuver les critères d'évaluation tels que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

10-267-13 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1 1 000.00 \$ Afin de soutenir le concert/bénéfice «The Solstice Jam» qui aura lieu le 14 décembre 2013 et dont les profits seront remis à l'organisme qui tient le comptoir alimentaire ainsi que la location gratuite de la salle;

D'autoriser la dépense et le paiement de 1 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

10-268-13 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 27 septembre 2013;	<u>239 065,20\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 27 septembre 2013	<u>79 908,13\$</u>
Total :	<u>318 973,33 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 13 septembre 2013	<u>169 361,27 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**10-269-13 Adoption du règlement numéro 757 relatif au contrôle de l'éclairage extérieur de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue**

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les compétences municipales*, le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue peut, parmi les compétences qui lui sont conférées, adopter un règlement régissant les nuisances et l'environnement;

ATTENDU QUE l'utilisation déficiente de l'éclairage extérieur entraîne une sérieuse dégradation de l'environnement nocturne, contribue significativement à l'accroissement de la demande énergétique, cause de nombreux problèmes d'éblouissement affectant la visibilité, le confort des usagers, et constitue une nuisance en générant de la lumière intrusive sur les propriétés résidentielles;

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire adopter un règlement concernant le contrôle de l'éclairage public afin de réduire la pollution lumineuse et d'accroître l'efficacité énergétique;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2013, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter le règlement numéro 757 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

10-270-13 Adoption du règlement numéro 510-132 relatif au stationnement sur les rues Aumais, Meloche, et boulevard Industriel

ATTENDU le règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier différentes dispositions du règlement numéro 510;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2013, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 510-132 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- **Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 9 septembre 2013 au 27 septembre 2013;**
- **Liste des commandes du 1^{er} septembre 2013 au 27 septembre 2013;**
- **Liste des embauches au Service des loisirs – Préposé(e)s aux loisirs à l'Aréna – Automne 2013/Hiver 2014;**

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-271-13 Levée de la séance

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

De lever la présente séance ordinaire. Il est 19 h 46

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100 8882